

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CHALON SUR SAONE - 7102 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 27/12/2024 - 7355 - 2024 B 00117 - 984 562 470 - 1973
INVESTISSEMENT



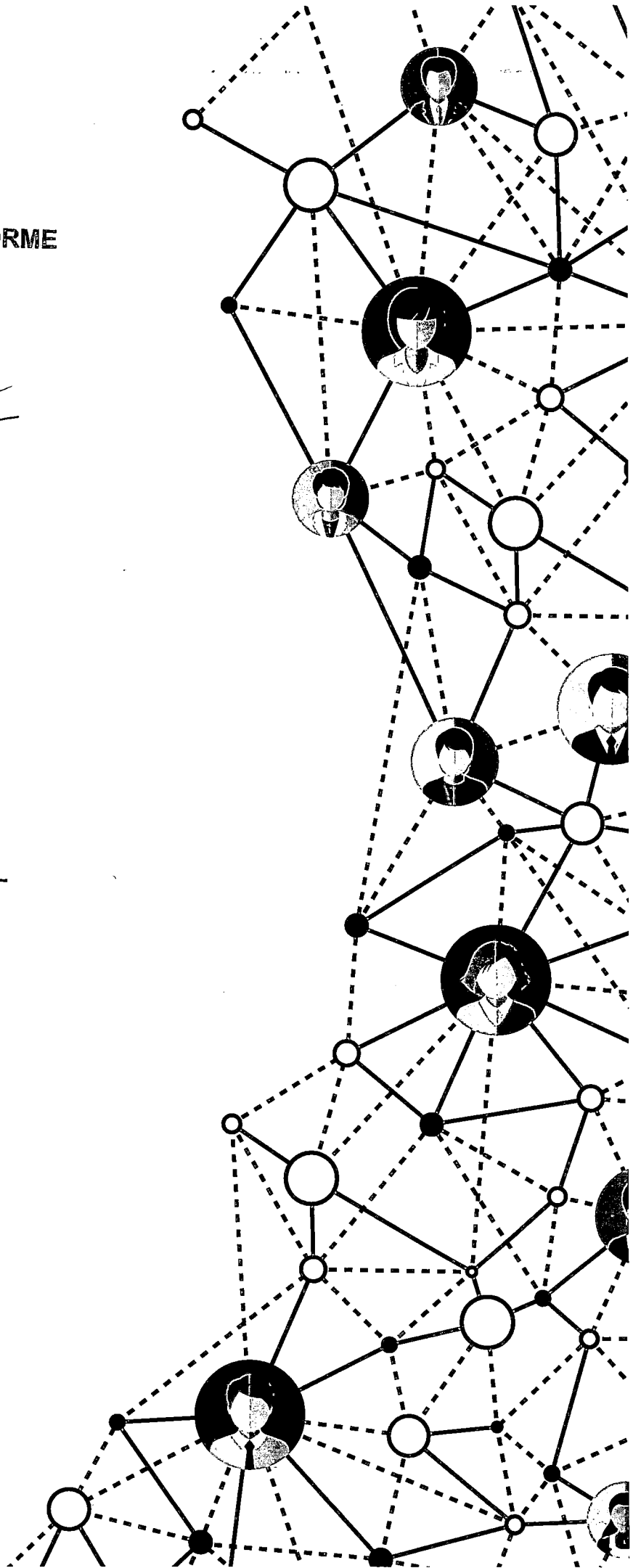
COPIE CERTIFIÉE CONFORME
LE PRÉSIDENT

Plaquette

1973 INVESTISSEMENT

31/08/2024

Ce document contient 16 pages





1973 INVESTISSEMENT

Période du 08/02/2024 au 31/08/2024 (Bilan)

Sommaire

0.1	Bilan actif	3
0.2	Bilan passif	4
0.3	Compte de résultat	5
0.4	Annexe	7

1973 INVESTISSEMENT

Actif		Au 31/08/2024		
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement		
		Frais de développement		
		Concessions, brevets et droits similaires		
		Fonds commercial (1)		
		Autres immobilisations incorporelles		
		Immobilisations incorporelles en cours		
		Avances et acomptes		
		TOTAL		
	Immobilisations corporelles	Terrains		
		Constructions		
Inst. techniques, mat. out. industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes			
	TOTAL			
Immobilisations financières ^{g)}	Participations évaluées par équivalence			
	Autres participations	5 199 404		5 199 404
	Créances rattachées à des participations			
	Titres immob. de l'activité de portefeuille			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	49 000		49 000
	TOTAL	5 248 404		5 248 404
Total de l'actif immobilisé		5 248 404		5 248 404
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements		
		En cours de production de biens		
		En cours de production de services		
		Produits intermédiaires et finis		
		Marchandises		
		TOTAL		
		Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances ^{h)}	Clients et comptes rattachés	38 931		38 931
	Autres créances			
	Capital souscrit et appelé, non versé			
	TOTAL	38 931		38 931
Divers	Valeurs mobilières de placement			
	(dont actions propres :)			
	Instruments de trésorerie			
	Disponibilités	224 027		224 027
	TOTAL	224 027		224 027
Charges constatées d'avance				
Total de l'actif circulant		262 958		262 958
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL DE L'ACTIF		5 511 363		5 511 363
Renvois :	(1) Dont droit au bail			
	(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières			
	(3) Dont créances à plus d'un an (brut)			
Clause de réserve de propriété	Immobilisations	Stocks	Créances clients	

1973 INVESTISSEMENT

Passif		Au 31/08/2024		
Capitaux propres	Capital (dont versé : 587 500)	587 500		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport			
	Ecarts de réévaluation			
	Ecarts d'équivalence			
	Réserves			
	Réserve légale			
	Réserves statutaires			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau			
Résultats antérieurs en instance d'affectation				
Résultat de la période (bénéfice ou perte)		49 573		
Situation nette avant répartition		637 073		
Subvention d'investissement				
Provisions réglementées		14 450		
	Total	651 524		
Aut. fonds propres	Titres participatifs			
	Avances conditionnées			
	Total			
Provisions	Provisions pour risques		64 050	
	Provisions pour charges			
	Total		64 050	
Dettes	Emprunts et dettes assimilées			
	Emprunts obligataires convertibles		2 012 500	
	Autres emprunts obligataires		13 673	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		2 734 008	
	Emprunts et dettes financières divers (3)			
	Total		4 760 182	
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		11 219	
	Dettes fiscales et sociales			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		24 387		
Instruments de trésorerie				
Total		35 607		
	Produits constatés d'avance			
	Total des dettes et des produits constatés d'avance		4 795 789	
	Écarts de conversion passif.			
	TOTAL DU PASSIF		5 511 363	
	Crédit-bail immobilier			
	Crédit-bail mobilier			
	Effets portés à l'escompte et non échus			
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an		4 344 532	
	à moins d'un an		451 257	
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
	(3) dont emprunts participatifs			

1973 INVESTISSEMENT

		France	Exportation	Du 08/02/2024 Au 31/08/2024 7 mois	
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens	100 000		100 000	
	- Services				
	Chiffre d'affaires net	100 000		100 000	
	Production stockée				
	Production immobilisée				
Produits d'exploitation (1)	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
	Autres produits			0	
	Total			100 000	
	Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats			
Variation de stocks					
Matières premières et autres approvisionnements Achats					
Variation de stocks					
Autres achats et charges externes (3)				183 975	
Impôts, taxes et versements assimilés					
Charges d'exploitation (2)	Salaires et traitements				
	Charges sociales				
	Dotations	• sur immobilisations	amortissements		
	d'exploitation	• sur actif circulant	provisions		
		• pour risques et charges			
	Autres charges			0	
Total			183 976		
Résultat d'exploitation				A	-83 975
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée			B	
	Perte supportée ou bénéfice transféré			C	
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			300 000	
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total			300 000		
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions			64 050	
	Intérêts et charges assimilées (5)			87 949	
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			151 999	
	Résultat financier				D
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT $(\pm A \pm B - C \pm D)$				E	64 024

1973 INVESTISSEMENT

		Du 08/02/2024 Au 31/08/2024 7 mois	
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
Total			
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	14 450	
Total		14 450	
Résultat exceptionnel		F	-14 450
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)			49 573
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		



SAS 1973 INVESTISSEMENT

Annexe aux comptes annuels
Date de clôture : 31/08/2024

Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice	2
1.1	Événements principaux	2
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	2
2	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	3
2.1	Actif immobilisé	3
2.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	4
2.1.2	Frais d'acquisition sur titres	5
2.1.3	Informations relatives aux filiales et participations	5
2.2	Capitaux propres	5
2.2.1	Capital social	5
2.2.2	Variation des capitaux propres	6
2.3	Passifs et provisions	6
2.3.1	Provisions	6
2.4	État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	7
3	Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan	9
3.1	Engagements financiers donnés et reçus	9

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Evénements principaux

La société 1973 Investissement a été constituée le 08 février 2024 au Greffe du Tribunal de Commerce de Chalon-sur-Saône.

Son capital social est composé de 80 000 actions de 1 € de valeur nominale.

Elle a procédé à une augmentation de capital le 21 mars 2024 afin de porter son capital à 587 500 € (587 500 actions de 1 € de valeur nominale).

Dans le cadre du rachat des titres de la société TJC, la société 1973 a émis un emprunt obligataire d'un montant de 2 012 500 € décomposé en deux tranches : une tranche « A » d'un montant de 1 317 900 € et une tranche « B » de 694 600 €.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03.

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	-	-	-	-
Corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencts et am. des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Matériel de bureau et mobilier informatique	-	-	-	-
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
	TOTAL III	-	-	-	-
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	-	5 199 404	-	5 199 404
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	-	49 000	-	49 000
	TOTAL IV	-	5 248 404	-	5 248 404
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	-	5 248 404	-	5 248 404

2.1.2 Frais d'acquisition sur titres

Les frais d'acquisitions sur les titres TJC et PG2G ont été activés pour une valeur de 149 404 €. Ils sont amortis en dérogatoire sur une durée de 5 ans.

2.1.3 Informations relatives aux filiales et participations

A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

Filiales (+ de 50 % capital détenu).	Capital	Quote-part %	Valeurs comptables des titres détenus		CA Hors taxes	Prêts/avances non remboursés
	Rés. et report avant affect.	Dividendes	Brute	Nette	Résultats	Cautions
Tôlerie Jannin-Carnet (08/2024)	207 500	100 %	5 000 000		5 713 113	-
	2 643 573	300 000	5 000 000		580 849	-
Observation : Titres acquis au cours de l'exercice, pas de dépréciation car pas d'indice de perte de valeur						
PG2G Immobilier (08/2024)	50 000	100 %	50 000		35 098	-
	-73 430	-	50 000		- 123 430	-
Observation : pas de dépréciation car pas d'indice de perte de valeur. La société a été créée en mars 2024 donc seulement 6 mois d'exercice.						

2.2 Capitaux propres

2.2.1 Capital social

Le capital social est composé de 80 000 actions de 1 € de valeur nominale.

Une augmentation de capital a été faite le 21 mars 2024 pour porter le capital à 587 500 actions de 1€ de valeur nominale.

2.2.2 Variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	-	587 500	-	587 500
Réserves, primes et écarts	-	-	-	-
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	-	49 574	-	49 574
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	14 451	-	14 451
Autres	-	-	-	-
TOTAL		651 524		651 524

2.3 Passifs et provisions

2.3.1 Provisions

Rubriques (a)	<i>Situations et mouvements</i>			
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions réglementées (1)	-	14 451	-	14 451
Provisions pour charges (2)	-	64 050	-	64 050
TOTAL		78 501		78 501

- (1) Concerne l'amortissement des frais d'acquisition des titres de la filiale TJC
- (2) Prime de non-conversion à la date de clôture des comptes annuels calculée selon la méthode suivante :

Tranche A : 7 % l'an à partir de la libération, en sus de l'intérêt annuel fixe, actualisée en vue de porter le taux global de rendement actuariel brut des Obligations, si elles ne sont pas converties avant la date de remboursement prévue ou en cas d'exigibilité anticipée, à 11 % l'an.

Tranche B : 8 % l'an à partir de la libération, en sus de l'intérêt annuel fixe, actualisée en vue de porter le taux global de rendement actuariel brut des Obligations, si elles ne sont pas converties avant la date de remboursement prévue ou en cas d'exigibilité anticipée, à 12 % l'an.

2.4 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		-	-	
	Prêts		-	-	
	Autres immobilisations financières		49 000	-	49 000
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	
	Autres créances clients		-	-	
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie*	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée*	-	-	
	Personnel et comptes rattachés		-	-	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée		37 931	37 931
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		-	-
		Divers		-	-
	Groupe et associés		1 000	1 000	-
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		-	-	-	
Charges constatées d'avance		-	-	-	
TOTAL		87 931	38 931	49 000	

Prêts Accordés en cours d'exercice	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice	-

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		2 012 500	-	-	2 012 500
Autres emprunts obligataires		13 674	13 674	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	2 734 008	401 976	1 626 849	705 183
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		11 220	11 220	-	-
Personnel et comptes rattachés		-	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	-	-	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	-	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés		-	-	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		24 387	24 387	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		-	-	-	-
TOTAL		4 795 789	451 257	1 626 849	2 717 683

Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 853 000
Emprunts remboursés en cours d'exercice	129 263
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture	387

3 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

3.1 Engagements financiers donnés et reçus

Nature d'engagements	Donnés	Reçus
BPI : Fonds national de garantie « Transmission relance »		343 000
BPI : Fonds régional de garantie « Rég Bourgogne Franche Comté 2 »		343 000
Nantissement de 100% des titres acquis, pari-passu entre la Caisse d'Épargne et la Société Générale	1 873 000	



COTELLE -HUBERT
Expertise Comptable & Audit

1973 INVESTISSEMENT

Société par actions simplifiée au capital de 587 500 €
15B Rue de la Corvée
CHATENOY LE ROYAL (71880)
RCS CHALON SUR SAONE 984 562 470

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2024

SAS COTELLE-HUBERT

Inscrite sur la liste des commissaires aux comptes
Rattachée à la compagnie régionale de Besançon – Dijon



COTELLE-HUBERT
Expertise Comptable & Audit

1973 INVESTISSEMENT

Société par actions simplifiée au capital de 587 500 €
15B Rue de la Corvée
CHATENOY LE ROYAL (71880)
RCS CHALON SUR SAONE 984 562 470

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **1973 INVESTISSEMENT** relatifs à l'exercice clos le **31 août 2024**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous précisons que votre association n'étant précédemment pas tenue de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice précédent n'ont pas fait l'objet d'un audit

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 8 février 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que

- **Les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.**
- **Les titres de participation et créances sur participations figurant à l'actif du bilan de la société sont évalués conformément à la méthode indiquée dans la note 2.1 « Actif immobilisé » de l'annexe aux comptes annuels. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses retenues pour les estimations des valeurs d'inventaire. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations. Nous nous sommes assurés du bien-fondé et du caractère raisonnable des provisions éventuellement effectuées sur titres de participations et créances rattachées.**
- **Comme décrit dans les notes 2.3 « Passifs et provisions » de l'annexe aux comptes annuels, votre société a inscrit en provision pour risques et charges, une prime de non-conversion susceptible d'être versée pour un montant de 64 050 €. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent l'évaluation de la provision à la clôture l'exercice. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de l'approche retenue par votre société.**

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Chalon-sur-Saône

Le 6 décembre 2024

Pour CAGEC COTELLE & HUBERT

Christophe GREVOST

Commissaire aux comptes associé



Bilan actif

1973 INVESTISSEMENT

Actif		Au 31/08/2024		
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement		
		Frais de développement		
		Concessions, brevets et droits similaires		
	Immobilisations corporelles	Fonds commercial (1)		
		Autres immobilisations incorporelles		
		Immobilisations incorporelles en cours		
		Avances et acomptes		
	TOTAL			
	Immobilisations financières	Terrains		
		Constructions		
Inst. techniques, mat. out. industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL				
Immobilisations financières	Participations évaluées par équivalence	5 199 404		5 199 404
	Autres participations			
	Créances rattachées à des participations			
	Titres immob. de l'activité de portefeuille			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts	49 000		49 000
	Autres immobilisations financières			
TOTAL		5 248 404		5 248 404
Total de l'actif immobilisé		5 248 404		5 248 404
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements		
		En cours de production de biens		
		En cours de production de services		
		Produits intermédiaires et finis		
	TOTAL			
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Créances ⁽¹⁾	Clients et comptes rattachés	38 931	
Autres créances				
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL		38 931		38 931
Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	224 027		224 027
	Instruments de trésorerie			
TOTAL		224 027		224 027
Charges constatées d'avance				
Total de l'actif circulant		262 958		262 958
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL DE L'ACTIF		5 511 363		5 511 363
Renvois :	(1) Dont droit au bail			
	(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières			
	(3) Dont créances à plus d'un an (brut)			
Clause de réserve de propriété	Immobilisations	Stocks	Créances clients	

1973 INVESTISSEMENT

Passif		Au 31/08/2024		
Capitaux propres	Capital (dont versé : 587 500)	587 500		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport			
	Ecarts de réévaluation			
	Ecarts d'équivalence			
	Réserves			
	Réserve légale			
	Réserves statutaires			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau			
Résultats antérieurs en instance d'affectation				
Résultat de la période (bénéfice ou perte)		49 573		
Situation nette avant répartition		637 073		
Subvention d'investissement				
Provisions réglementées		14 450		
	Total	651 524		
Aut. fonds propres	Titres participatifs			
	Avances conditionnées			
	Total			
Provisions	Provisions pour risques		64 050	
	Provisions pour charges			
	Total	64 050		
Dettes	Emprunts et dettes assimilées			
	Emprunts obligataires convertibles		2 012 500	
	Autres emprunts obligataires		13 673	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		2 734 008	
	Emprunts et dettes financières divers (3)			
		Total	4 760 182	
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		11 219	
	Dettes fiscales et sociales			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		24 387		
Instruments de trésorerie				
	Total	35 607		
	Produits constatés d'avance			
	Total des dettes et des produits constatés d'avance	4 795 789		
	Écarts de conversion passif			
	TOTAL DU PASSIF	5 511 363		
	Crédit-bail immobilier			
	Crédit-bail mobilier			
	Effets portés à l'escompte et non échus			
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an		4 344 532	
	à moins d'un an		451 257	
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
	(3) dont emprunts participatifs			



Compte de résultat

1973 INVESTISSEMENT

		France	Exportation	Du 08/02/2024 Au 31/08/2024 7 mois		
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises					
	Production vendue : - Biens	100 000		100 000		
	- Services					
	Chiffre d'affaires net	100 000		100 000		
	Production stockée					
	Production immobilisée					
	Produits nets partiels sur opérations à long terme					
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				0		
Autres produits						
	Total			100 000		
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats					
	Variation de stocks					
	Matières premières et autres approvisionnements Achats					
	Variation de stocks					
	Autres achats et charges externes (3)			183 975		
	Impôts, taxes et versements assimilés					
	Salaires et traitements					
	Charges sociales					
	Dotations	• sur immobilisations				
	d'exploitation	• sur actif circulant				
	• pour risques et charges					
Autres charges				0		
	Total			183 976		
	Résultat d'exploitation		A	-83 975		
Opér. courantes	Bénéfice attribué ou perte transférée		B			
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C			
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			300 000		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)					
	Autres intérêts et produits assimilés (4)					
	Reprises sur provisions, transferts de charges					
	Différences positives de change					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Total			300 000		
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions			64 050		
	Intérêts et charges assimilées (5)			87 949		
	Différences négatives de change					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Total			151 999		
	Résultat financier		D	148 000		
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)		E	64 024		



Compte de résultat

1973 INVESTISSEMENT

		Du 08/02/2024 Au 31/08/2024 7 mois	
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	14 450	
	Total	14 450	
	Résultat exceptionnel	F	-14 450
	Participation des salariés aux résultats	G	
	Impôt sur les bénéfices	H	
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		49 573	
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		



SAS 1973 INVESTISSEMENT

Annexe aux comptes annuels
Date de clôture : 31/08/2024

Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice	2
1.1	Événements principaux	2
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	2
2	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	3
2.1	Actif immobilisé	3
2.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	4
2.1.2	Frais d'acquisition sur titres	5
2.1.3	Informations relatives aux filiales et participations	5
2.2	Capitaux propres	5
2.2.1	Capital social	5
2.2.2	Variation des capitaux propres	6
2.3	Passifs et provisions	6
2.3.1	Provisions	6
2.4	État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	7
3	Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan	9
3.1	Engagements financiers donnés et reçus	9

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Evénements principaux

La société 1973 Investissement a été constituée le 08 février 2024 au Greffe du Tribunal de Commerce de Chalon-sur-Saône.

Son capital social est composé de 80 000 actions de 1 € de valeur nominale.

Elle a procédé à une augmentation de capital le 21 mars 2024 afin de porter son capital à 587 500 € (587 500 actions de 1 € de valeur nominale).

Dans le cadre du rachat des titres de la société TJC, la société 1973 a émis un emprunt obligataire d'un montant de 2 012 500 € décomposé en deux tranches : une tranche « A » d'un montant de 1 317 900 € et une tranche « B » de 694 600 €.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03.

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles –TOTAL II	-	-	-	-
Corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencés et am. des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Matériel de bureau et mobilier informatique	-	-	-	-
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL III		-	-	-	-
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	-	5 199 404	-	5 199 404
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	-	49 000	-	49 000
TOTAL IV		-	5 248 404	-	5 248 404
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		-	5 248 404	-	5 248 404

2.1.2 Frais d'acquisition sur titres

Les frais d'acquisitions sur les titres TJC et PG2G ont été activés pour une valeur de 149 404 €. Ils sont amortis en dérogatoire sur une durée de 5 ans.

2.1.3 Informations relatives aux filiales et participations

A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

Filiales (+ de 50 % capital détenu).	Capital	Quote-part %	Valeurs comptables des titres détenus		CA Hors taxes	Prêts/avances non remboursés
	Rés. et report avant affect.	Dividendes	Brute	Nette	Résultats	Cautions
Tôlerie Jannin-Carnet (08/2024)	207 500	100 %	5 000 000		5 713 113	-
	2 643 573	300 000	5 000 000		580 849	-
Observation : Titres acquis au cours de l'exercice, pas de dépréciation car pas d'indice de perte de valeur						
PG2G Immobilier (08/2024)	50 000	100 %	50 000		35 098	-
	-73 430	-		50 000	-123 430	-
Observation : pas de dépréciation car pas d'indice de perte de valeur. La société a été créée en mars 2024 donc seulement 6 mois d'exercice.						

2.2 Capitaux propres

2.2.1 Capital social

Le capital social est composé de 80 000 actions de 1 € de valeur nominale.

Une augmentation de capital a été faite le 21 mars 2024 pour porter le capital à 587 500 actions de 1€ de valeur nominale.

2.2.2 Variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	-	587 500	-	587 500
Réserves, primes et écarts	-	-	-	-
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	-	49 574	-	49 574
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	14 451	-	14 451
Autres	-	-	-	-
TOTAL	-	651 524	-	651 524

2.3 Passifs et provisions

2.3.1 Provisions

Rubriques (a)	Situations et mouvements			
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions réglementées (1)	-	14 451	-	14 451
Provisions pour charges (2)	-	64 050	-	64 050
TOTAL	-	78 501	-	78 501

- (1) Concerne l'amortissement des frais d'acquisition des titres de la filiale TJC
- (2) Prime de non-conversion à la date de clôture des comptes annuels calculée selon la méthode suivante :

Tranche A : 7 % l'an à partir de la libération, en sus de l'intérêt annuel fixe, actualisée en vue de porter le taux global de rendement actuariel brut des Obligations, si elles ne sont pas converties avant la date de remboursement prévue ou en cas d'exigibilité anticipée, à 11 % l'an.

Tranche B : 8 % l'an à partir de la libération, en sus de l'intérêt annuel fixe, actualisée en vue de porter le taux global de rendement actuariel brut des Obligations, si elles ne sont pas converties avant la date de remboursement prévue ou en cas d'exigibilité anticipée, à 12 % l'an.

2.4 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		-	-
	Prêts		-	-
	Autres immobilisations financières		49 000	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-
	Autres créances clients		-	-
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie*	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée*	-	-
	Personnel et comptes rattachés		-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	37 931	37 931
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-
		Divers	-	-
	Groupe et associés		1 000	1 000
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		-	-	
Charges constatées d'avance		-	-	
TOTAL		87 931	38 931	49 000

Prêts Accordés en cours d'exercice	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice	-



ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		2 012 500	-	-	2 012 500
Autres emprunts obligataires		13 674	13 674	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	2 734 008	401 976	1 626 849	705 183
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		11 220	11 220	-	-
Personnel et comptes rattachés		-	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	-	-	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	-	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés		-	-	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		24 387	24 387	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		-	-	-	-
TOTAL		4 795 789	451 257	1 626 849	2 717 683

Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 853 000
Emprunts remboursés en cours d'exercice	129 263
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture	387

3 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

3.1 Engagements financiers donnés et reçus

Nature d'engagements	Donnés	Reçus
BPI : Fonds national de garantie « Transmission relance »		343 000
BPI : Fonds régional de garantie « Rég Bourgogne Franche Comté 2 »		343 000
Nantissement de 100% des titres acquis, pari-passu entre la Caisse d'Epargne et la Société Générale	1 873 000	



COTELLE - HUBERT
Expertise Comptable & Audit

1973 INVESTISSEMENT

Société par actions simplifiée au capital de 587 500 €
15B Rue de la Corvée
CHATENOY LE ROYAL (71880)
RCS CHALON SUR SAONE 984 562 470

RAPPORT SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 août 2024

SAS COTELLE-HUBERT

Inscrite sur la liste des commissaires aux comptes
Rattachée à la compagnie régionale de Besançon – Dijon



1973 INVESTISSEMENT

Société par actions simplifiée au capital de 587 500 €
15B Rue de la Corvée
CHATENOY LE ROYAL (71880)
RCS CHALON SUR SAONE 984 562 470

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES Exercice clos le 31 août 2024

Aux associés

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.223-17 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.223-17 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.



Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée

En application de l'article R. 223-16 du Code de commerce, nous avons été avisés de la convention suivante, mentionnée à l'article L. 223-19 dudit code, qui est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

1- Rémunération de présidence entre la société 1973 INVESTISSEMENT et la société TOLERIE JANNIN CARNET

Associé concerné

Société 1973 INVESTISSEMENT

Nature et objet

La société 1973 INVESTISSEMENT facture à la société T.J.C. une rémunération en contrepartie des prestations de présidence exécutés par la société 1973 INVESTISSEMENT, au bénéfice de celle-ci

Modalités

Montant de la rémunération de la présidence au titre de l'exercice 2023-2024 : 100 000 € HT

2- Rémunération de présidence entre la société VOICEA et la société 1973 INVESTISSEMENT

Associé concerné

Gilles BENNARDO

Nature et objet

La société VOICEA facture à la société 1973 INVESTISSEMENTS une rémunération en contrepartie des prestations de présidence exécutés par la société VOICEA, au bénéfice de celle-ci

Modalités

Montant de la rémunération de la présidence au titre de l'exercice 2023-2024 : 125 750 € HT

Fait à CHALON-SUR-SAONE

Le 6 décembre 2024

Pour CAGEC COTELLE & HUBERT
Christophe GRÉVOÏT
Commissaire aux comptes associé

1973 INVESTISSEMENT
Société par actions simplifiée au capital de 587.500 euros
SIEGE SOCIAL : 15B Rue de la Corvée
71880 CHATENOY LE ROYAL
984 562 470 RCS CHALON SUR SAONE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 18 DECEMBRE 2024

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 AOUT 2024

DEUXIEME DECISION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 49 573,53 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice : bénéfice de..... 49 573,53 euros

AFFECTATION

Dotation aux réserves :

A la réserve légale, soit..... 2 478,68 euros

Aux autres réserves, soit 47 094,85 euros

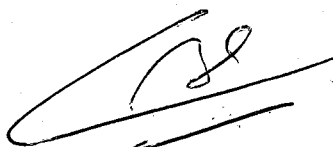
Total..... 49 573,53 euros 49 573,53 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

S'agissant du premier exercice social, il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme,
Le Président



SAS 1973 INVESTISSEMENT
SAS au capital de 587 000 €uros
☒ 15B rue de la Corvée 71800 CHATENOUY LE ROYAL
984 462 470 RCS Chalon sur Saône

M le Greffier
Du Tribunal de Commerce
4 Rue Emiland Menard
71100 CHALON SUR SAÔNE

TRIBUNAL DE COMMERCE
26 DEC. 2024
CHALON SUR SAÔNE

Objet : documents sociaux

A Fragnes, le 20 décembre 2024.

Monsieur

Faisant suite à l'approbation des comptes annuels, nous vous remettons sous e pli, conformément à l'article L.232-23 du Code de Commerce, un exemplaire des documents suivants :

- Comptes annuels et annexes,
- Affectation des résultats soumise à l'associé unique,
- Rapport sur les comptes annuels du commissaire aux comptes,

Ainsi qu'un chèque représentant vos frais.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir nous faire parvenir le certificat de dépôt de ces documents.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Gilles BENNARDO

Po
